Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID: 035-213500069-20241217-D_2024_083-DE

Argentré-du-Plessis

Location des salles communales - Année 2025

	ARGENTRÉ-DU-PLESSIS			HORS COMMUNE		
	Associations	Entreprise réunions ou formations	Particulier	Associations	Entreprise réunions ou formations	Particulier
Ouessant	Gratuité pour réunions, assemblées générales et activités régulières Repas: autorisé si moins de 120 convives en buffet froid ou repas chauds préparés à l'extérieur : 114 € le repas Bal ou manifestation dansante : avec entrée payante (maxi 300 personnes) : 114 € l'après midi ou la soirée	143 € la demi journée 28 € la journée	64 € pour l'organisation d'un pot obsèques civiles 212 € demi journée	202 € si bal ou manifestation dansante avec entrée payante (maxi 300 personnes) 101 € pour des réunions, assemblées générales (journée OU soirée)	202 € la demi journée 404 € la journée	96 € pour l'organisation d'un pot obsèques civiles 212 € demi journée
	Location de verres : 33 € les 100 verres rendus lavés et essuyés 2,47 € le verre cassé					
	Caution de 309 € pour repas et manifestations caution ménage 206 €					